

République Française

Département du Vaucluse

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAUGINES**

28/2023

Objet : Révision des tarifs de la cantine



SEANCE VENDREDI 09 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois

Le 09 juin à 19 heures

Se sont réunis les membres du conseil municipal, en session ordinaire du mois de juin sous la présidence de Madame Frédérique ANGELETTI, maire,

Sur la convocation qui leur a été adressée par elle le 02 juin 2023 par courrier électronique

Étaient présents :

Pierre ALAMELLE, Frédérique ANGELETTI, Philippe AUPHAN, Gérard BLANC, Hélène CHAULLIER, Amandine HEBREARD, Corinne LE BRUN FREDDI, Bruno MAURIZOT, Serge NARDIN, David PACIOTTI, Jean-Jacques SEUTIN, Christelle THIEBAULT

Absents excusés :

Jacques LAURELUT pouvoir à Gérard BLANC

Nadia PELLEGRIN pouvoir à Hélène CHAULLIER

Charles-Denis LEVY-SOUSSAN pouvoir à Amandine HEBREARD

Absents : /

Bruno MAURIZOT a été désigné comme secrétaire de séance

Vu la délibération n°33_2017 du 07 juillet 2017 fixant les tarifs de la cantine et la garderie,

Considérant que le prestataire API a augmenté ces tarifs à hauteur de 5%, Madame le Maire propose de réviser les tarifs des repas de la cantine

Il est donc proposé les tarifs suivants :

CANTINE

- Tarif abonné 3.15€ au lieu de 2.99€
- Tarif occasionnel 3.50€ au lieu de 3.30€
- Tarif adulte 5.70€

GARDERIE

- Garderie périscolaire
 - Matin
 - 1€ par garde et par enfant
 - Soir
 - 2€ par garde et par enfant
 - 1.85€ par garde et par enfant (si fratrie)

Les tarifs de la garderie restent inchangés

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 084-218401404-20230609-D_28_2023-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des présents (1 abstention) décide de :

- **Fixer** les tarifs comme indiqué ci-dessus

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que susdit.

Madame le Maire,
Frédérique ANGELETTI

